

2.2. Classification suivant la largeur de la glissière

La définition de la largeur de la fermeture à glissière est donnée par la norme NF G 91.000, chapitre 3.

Les largeurs des chaînes sont exprimées en millimètres et séparées en classes.

N° CLASSE	GAMME DE LARGEURS (en mm)
3	de 2,5 à 3,5
4	de 3,6 à 4,6
5	de 4,7 à 5,7
6	de 5,8 à 6,8
7	de 6,9 à 7,9
8	de 8,0 à 9,0
14	de 13 à 15

Si pour des raisons techniques, une largeur de chaîne positionne une fermeture à glissière dans une autre classe (supérieure ou inférieure), cette fermeture à glissière doit obligatoirement répondre aux exigences concernant la classe demandée dans la notice technique de l'article à confectionner.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES COMMUNES

3.1. Glissière

3.1.1. Matériau

- Maillons métalliques rapportés : laiton Cu Zn 15 ;
- Maillons synthétiques à spirales ou méandres tissés ou cousus : polyester ou polyamide monofilament ;
- Maillons synthétiques injectés, extrudés ou moulés : polyacétal teint dans la masse.

3.1.2. Longueur

La définition de la longueur de la fermeture à glissière est donnée par la norme NF G 91.000, chapitre 5. Cette définition varie en fonction du type de montage des fermetures à glissière.

Lorsque cette longueur est précisée dans la définition de l'article à confectionner, une tolérance est appliquée de la manière suivante :

- Longueur < 50 cm = tolérance $\pm 0,5$ cm,
- Longueur ≥ 50 cm à < 100 cm = tolérance ± 1 cm,
- Longueur ≥ 100 cm = tolérance ± 1 %.

Lorsque cette longueur n'est pas précisée, celle-ci est à déterminer par le confectionneur et doit être adaptée à l'article à confectionner. Ainsi, les extrémités (curseur, arrêts, réunion) ne doivent pas se trouver à plus de 0,5 cm des extrémités de l'élément à fermer.

3.1.3. Nuance, finition

La nuance ou la finition de la chaîne est définie dans la notice technique de l'article à confectionner. En l'absence de spécification, la nuance est identique à celle de l'article à confectionner.

3.2. Ruban

3.2.1. Matières premières

Coton, polyester, fibres thermostables type aramide (1) ou autre matière mentionnée dans le document régissant le marché ou dans la notice technique de l'article concerné.

3.2.2. Longueur

Le ruban dépasse au moins de 15 mm de chaque extrémité de la chaîne (longueur prise de la réunion ou du curseur), sauf dans le cas du système séparable où il ne doit pas dépasser de la base du boîtier et ne présenter aucun angle susceptible d'offrir une amorce de déchirure.

3.2.3. Largeur

La largeur du ruban est définie dans la norme NF G 91.000, chapitre 3.

La largeur du ruban doit être au minimum égale à deux fois la largeur de la chaîne.

3.2.4. Nuance

Sauf spécifications contraires, elle est de teinte assortie au tissu de fond de l'article à confectionner.

3.2.5. Solidité des teintures

Ces solidités sont définies dans le tableau ci-dessous selon la méthode d'essai définie par les normes NF G 91.012 et NF G 91.013.

		COTON	SYNTHÉTIQUE
Lavage moyen (60 °C) (1)	Dégradation	4	4
	Dégorgement	Coton : 4 - 5 Laine : 4 - 5	Polyester/polyamide : 4 Laine : 4 - 5
Solvants organiques	Dégradation	5	4 - 5
	Dégorgement	Coton : 4 - 5 Laine : 4 - 5	Polyester/polyamide : 5 Laine : 5
(1) Les conditions d'essai pour le lavage sont celles de l'essai n° C1-5 de la norme NF G-07-093-6 (id. à ISO-105-C-06) : - température = 60 °C ; - volume de bain = 50 ml ; - détergent ECE = 4 g/l - durée : 30 mn ; - pH : 10,5 ± 0,1, 25 billes acier			

(1) Le bourrelet sur lequel sont fixés les maillons est également thermostable.